



communiqué

N^o: 113
No.:

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMEDIATE
RELEASE: LE 23 JUILLET 1982

LE CANADA SIGNE DEUX PROTOCOLES D'ENTENTE AVEC LA GUINÉE

Le ministre d'Etat aux Relations extérieures, l'honorable Pierre De Bané, a annoncé qu'au terme de la visite officielle au Canada du ministre de la Coopération internationale de la République Populaire Révolutionnaire de Guinée, Son Excellence Monsieur Marcel Cros, les deux pays ont signé deux protocoles d'entente portant sur l'exécution de projets de coopération.

Ces projets s'inscrivent dans le cadre de l'Accord général de coopération signé entre les deux pays le 8 juin dernier. Cet accord est l'aboutissement des discussions que le ministre De Bané a entrepris avec les autorités guinéennes l'année dernière à l'occasion de sa visite officielle en Guinée.

Le premier projet, d'une valeur de \$2,3 millions, répond aux priorités qu'accorde le gouvernement guinéen au développement du secteur des petites et moyennes entreprises. Le projet mettra à la disposition du ministère des petites et moyennes entreprises de l'assistance technique canadienne.

Le second projet, d'une valeur de \$250,000, fournira des petits équipements et des moyens de communication au personnel de santé dans les régions rurales, atteignant environ 600,000 personnes.